

Etats-Unis

Les femmes et l'emploi, quelques tendances récentes

Laurence Lizé

Après la Seconde guerre mondiale, l'augmentation des taux d'activité des femmes (occupées ou à la recherche d'un emploi) a considérablement affecté la structure et la dynamique du marché du travail américain. Dans la période actuelle caractérisée par de fortes créations d'emploi et un faible taux de chômage¹, la mobilisation d'une catégorie de la population potentiellement active est un enjeu majeur puisqu'elle correspond à des besoins importants en main-d'œuvre des entreprises. Toutefois, la progression de la participation des femmes sur le marché du travail n'obéit pas à une tendance régulière.

L'activité des femmes est en effet sensible à l'évolution du marché du travail dans son ensemble, au volume et à la nature de créations d'emploi plus particulièrement. L'augmentation des taux d'activité des femmes est à mettre en relation avec la nature des emplois qu'elles occupent. Cette montée des taux d'activité s'est-elle traduite par des modifications sensibles de la position des femmes par rapport à celle des hommes ?

Une reprise de la progression du taux d'activité des femmes

Entre 1975 et 1996, le taux d'activité des femmes est passé de 46 % à 59 % et la progression a été continue jusqu'en 1990. Le rythme de progression s'est cependant ralenti progressivement, passant de 1 % de croissance annuelle entre 1975 et 1980 à 0,7 % entre 1980 et 1985 puis à 0,5 % entre 1985 et 1990. Au début des années 1990, cette croissance s'est même interrompue puisque la proportion de femmes actives n'a pas augmenté.

Plusieurs facteurs expliquent le tassement du taux de participation des femmes à la population active, notamment le recul de l'activité des femmes aux âges extrêmes, c'est-à-dire de celles âgées de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans. Ce phénomène tendanciel s'est combiné avec celui plus conjoncturel lié à la récession de 1990-1991, récession qui a eu un effet plus important que les précédentes sur l'activité des femmes selon H. Hayghe (1997). Les années 1990-1993 ont donc été marquées par une stagnation du taux

1. Le taux de chômage est orienté à la baisse pour les hommes comme pour les femmes. En 1996, il s'établit à 5,4 % pour ces deux groupes en moyenne annuelle. Il est passé à 4,9 % pour les hommes et à 5,1 % pour les femmes fin 1997.

ETATS-UNIS

d'activité (57,2 % en début et en fin de période). Cependant, depuis 1994, la tendance s'est inversée et les taux d'activité des femmes sont à nouveau orientés à la hausse.

La reprise est nette depuis cette date et se prolonge en 1997. La place des femmes ayant des enfants s'est considérablement accrue sur le marché du travail et mérite d'être remarquée car elle explique l'essentiel de la progression. Cette tendance est observable pour celles ayant des enfants d'âge scolaire (la hausse est de 22 points, de 54,8 % en 1975 à 77,2 % en 1996) et surtout pour celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (enfants de moins de 6 ans, le gain est de 24 points sur la période). Pour H. Hayghe (1997), cette tendance traduit des changements profonds. Actuellement, les femmes avec enfants sont mieux insérées sur le marché du travail. Elles arrivent souvent à conserver leur emploi après une brève période d'arrêt maternité et, si elles ont perdu leur travail, leur expérience professionnelle antérieure facilite leur retour à l'emploi.

L'âge des femmes actives, quels changements ?

Tendanciellement, le taux d'activité des plus jeunes (âgées de 16 à 24 ans) a décliné entre 1985 et 1993 et, sur la période récente, l'orientation n'est pas encore clairement affirmée. Cette tendance à la baisse est plus marquée pour celles n'ayant pas d'enfants, catégorie majoritaire parmi cette classe d'âge. Deux facteurs ont contribué au recul de la participation des jeunes femmes à la vie active. Le premier est leur sensibilité au cycle d'activité : en période de contrac-

tion, leur taux d'activité recule. En effet, la récession de 1990-1991 a eu un impact négatif sur le taux de participation des jeunes femmes (la période de croissance devrait produire des effets inverses mais une telle tendance n'apparaît pas dans les données disponibles). Le second facteur tient à la croissance rapide de la scolarisation entre 1990 et 1996, facteur qui peut être un rôle de premier plan dans les évolutions récentes.

Les taux d'activité des femmes adultes (25 à 44 ans) ont nettement progressé (de 55 % en 1975 à 76 % en 1996), même si le ralentissement du début des années 1990 est aussi observable. C'est surtout parmi cette classe d'âge que la contribution des femmes ayant des enfants est nette mais cette situation familiale joue aussi pour les plus âgées. Entre 45 et 54 ans, le taux d'activité des femmes s'avère être particulièrement sensible à la présence d'enfants âgés de moins de 18 ans. La hausse des taux d'activité a en effet été plus lente pour celles n'ayant pas (ou plus) d'enfants à charge. La progression de l'activité professionnelle des mères de famille est donc le phénomène le plus marquant sur la période récente (deux dernières décennies) et il ne se limite pas aux cas du marché du travail américain. Selon le BIT la même tendance est repérable pour la France ¹.

Position des femmes dans l'emploi

Depuis deux décennies, deux mouvements majeurs peuvent être remarqués : en premier lieu, la distribution des emplois entre hommes et femmes a connu des changements substantiels. En second lieu, en dépit de ces transformations, nombre d'activités ou de métiers restent

1. Cf. Alain Lebaube, « Les inégalités hommes-femmes s'accroissent de nouveau », *Le Monde*, supplément *Initiatives*, 25.2.1998.

dominés par l'un ou l'autre sexe. L'évolution de la place des femmes dans l'emploi s'explique par une combinaison de facteurs : par la modification des niveaux de formation, par la nature des créations ou des suppressions d'emplois et aussi par les attitudes sociales quant aux rôles dévolus aux hommes et aux femmes qui affectent les choix professionnels.

Une tendance à la bipolarisation

Même si les nomenclatures d'emploi ne se prêtent pas à des regroupements par niveaux de qualification, les données montrent clairement un double mouvement. En 20 ans, la position relative des femmes s'est certes améliorée mais ac-

sivement occupés par des hommes (ingénieurs ou avocats par exemple). Plus largement, leur présence s'affirme dans des métiers très qualifiés (50 % des cadres financiers sont des femmes en 1995, 45 % des professeurs de l'enseignement supérieur). Plusieurs phénomènes contribuent à expliquer cette tendance.

Généralement, les femmes se sont dirigées vers les activités où le volume de l'emploi a été en expansion au cours des deux dernières décennies. Ce phénomène est logique car la demande de travail a été forte pour les activités où la progression de l'emploi a été rapide, cette croissance pouvant engendrer un affaiblissement des réticences des employeurs à recruter des

Part des femmes dans l'emploi en 1975 et en 1995, en pourcentages

Emploi	1975	1995
Total	39,6	46,1
Cadres et professions libérales *	34,8	48,0
Techniciens, vendeurs et employés	61,3	64,4
Emplois de service	61,0	60,0
Ouvriers qualifiés	5,5	8,9
Ouvriers non qualifiés, opérateurs	24,4	24,3
Agriculture, pêche	14,0	19,9

Source : B.H. Wootton, p. 17, 1997.

* *Managerial and professional speciality*

tuellement, 70 % entre elles occupent des postes d'exécution ¹ (contre 80 % en 1975). La persistance de la concentration de l'emploi féminin dans certains secteurs ou certains métiers s'accompagne cependant d'une tendance plus nouvelle, celle d'une bipolarisation qui différencie deux groupes de femmes distincts. Depuis 1975, une part croissante de femmes occupe des postes qui étaient quasi exclu-

femmes. Entre 1975 et 1995, l'emploi a progressé rapidement dans le secteur tertiaire en général et parmi la catégorie recouvrant les cadres et professions libérales (*managerial and professional speciality*, cf. tableau). La part des femmes dans ces professions s'est sensiblement accrue, en 1995, les femmes représentent 43 % des cadres (*executive, administrative and managerial speciality*,

1. En 1995, 72 % des femmes occupent un emploi classé dans les catégories de techniciens, employés, vendeurs, emploi de services, ouvriers et emplois agricoles.

ETATS-UNIS

sous catégorie du groupe « *managerial and professional speciality* »), soit le double de leur part relative en 1975 (22 %). Actuellement, les hommes et les femmes sont donc représentés de façon équivalente dans ces catégories prises dans leur ensemble (les femmes occupent un poste sur deux). En revanche, leur place a peu évolué parmi les professions où l'emploi a stagné ou décliné (secteurs industriels). Les femmes représentent 24 % des actifs occupés parmi les ouvriers et opérateurs par exemple, soit la même proportion qu'en 1975 (cf. tableau).

Les catégories d'emploi agrégées peuvent masquer de fortes différences dans la nature du partage des emplois entre les hommes et les femmes. La catégorie des cadres (*executive, administrative and managerial*) est, elle, très inégalement féminisée (les femmes sont sur-représentées parmi les professions médicales et de la santé, elles occupent 80 % de ces postes). Le groupe de métiers intitulé *professional specialities* est très hétérogène en termes de qualification (sous-catégorie du groupe « *managerial and professional speciality* » dans le tableau) et il recouvre aussi des types d'emploi où les femmes sont inégalement représentées. Parmi les avocats par exemple, leur présence reste minoritaire bien qu'en augmentation (26 % en 1995), les ingénieurs sont encore rarement des femmes (10 %). En revanche, elles forment une écrasante majorité parmi les infirmières (93 %) et les instituteurs (84 %).

Le mouvement de bipolarisation apparaît surtout comme le résultat de l'élévation des niveaux de diplômes et des changements de type de formation qui leur permettent d'accéder à des postes longtemps réservés aux hommes. L'étude de B. H. Wootton (1997) confirme l'im-

portance de ces effets : globalement, plus le niveau de formation atteint est élevé, plus les différences entre les hommes et les femmes s'atténuent. Mais cette tendance ne concerne qu'une minorité de femmes, une large majorité restant cantonnée dans des emplois d'exécution (R. Albelda, 1997). Leur position structurelle n'évolue que lentement comme en témoigne la persistance de métiers largement « féminins » ou majoritairement « masculins ».

Les écarts restent en effet très prononcés dans les catégories d'emploi peu qualifiés ou dans les métiers d'exécution où les femmes sont traditionnellement sur-représentées. Dans la sous-catégorie des employés administratifs, les femmes forment 80 % des salariés, elles représentent aussi 64 % des vendeurs (en légère augmentation depuis 1975). Leur place parmi les travailleurs sociaux s'est accrue depuis 20 ans (68 % de femmes en 1995). De même, les emplois de services restent globalement des métiers de femmes, surtout dans les services aux particuliers (96 % de femmes, la proportion est à peu près équivalente à celle de 1975). Même si la part des hommes a un peu augmenté en 20 ans, les caissières sont encore dans 80 % des cas des femmes ; elles représentent 78 % des serveurs. Inversement, les postes d'ouvriers qualifiés de précision ou d'artisans demeurent occupés par des hommes dans 90 % des cas (la place des femmes n'a que légèrement progressé) et il en est de même dans les métiers agricoles (80 % d'hommes). La mécanique automobile ou le métier de charpentier forment des cas extrêmes (99 % d'hommes, en 1975 comme en 1995). Globalement, au regard des données disponibles, les femmes restent majoritaires dans les emplois mal situés dans la hiérarchie des qualifications. Actuellement, la part des

femmes continue à croître dans les activités où elles étaient déjà fortement représentées (employés, instituteurs, professions de la santé et services aux particuliers).

Qui change d'emploi ?

Le relatif déclin des différences entre les hommes et les femmes tient surtout à la mobilité professionnelle des femmes vers des postes qui étaient majoritairement occupés par des hommes (et peu au mouvement inverse). En effet, selon B. H. Wootton (1997), la part des hommes qui vont vers des emplois principalement occupés par des femmes est très faible. Pour déterminer quels sont les emplois dominés par les hommes ou par les femmes et auteur retient le seuil de 80 % dans la catégorie d'emploi considérée, tout en précisant le caractère arbitraire d'une telle délimitation. Cet indicateur permet de mesurer les changements d'ensemble en termes de diffusion de la mixité, même s'il ne renseigne pas sur la qualité de l'emploi.

En 1985, 48 % des femmes travaillaient dans des métiers dominés par des femmes et, en 1995, cette proportion est tombée à 38 %. En revanche, dans les métiers dominés par les hommes, les femmes demeurent peu présentes : leur place reste faible et a même légèrement diminué en 10 ans (5 % en 1985 et 4 % en 1995). Globalement, beaucoup de femmes exercent des métiers situés hors de la catégorie « dominée par les femmes » mais elles continuent à avoir une activité professionnelle dans des emplois traditionnellement féminisés (de 60 % à 80 % de femmes).

Quelles évolutions ?

En dépit de l'interruption temporaire de la croissance de l'activité des femmes

au début des années 1990, leur taux d'activité devrait continuer à progresser sur le long terme, plus particulièrement pour celles ayant des enfants, même si les gains sont plus sporadiques et plus lents que sur la période précédente. Ce mouvement s'inscrit dans les changements structurels car la fonction d'ajustement de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail s'est considérablement réduite et a laissé place à une présence durable des femmes dans des emplois tendanciellement plus qualifiés ou plus éloignés de la place qui leur était traditionnellement réservée.

Par certains aspects, l'amélioration de la position relative des femmes semble encourageante mais ce constat résiste mal à une analyse précise du contenu des emplois qu'elles occupent. L'examen plus détaillé montre, d'une part, que l'accès à des emplois qualifiés est circonscrit à certains domaines ou types d'activité et, d'autre part, qu'elles restent peu présentes dans le haut de la hiérarchie (postes de direction par exemple). L'expression américaine de plafond « de verre », fixant une limite à leur progression professionnelle, reste pertinente pour caractériser les évolutions des carrières de celles les mieux placées.

Les spécificités des emplois occupés par les femmes et leurs évolutions ne peuvent se comprendre qu'en se référant au fonctionnement d'ensemble du marché du travail. Les femmes ont donc joué et jouent encore un rôle de réserve de main-d'œuvre que les entreprises peuvent mobiliser dans des périodes de transformation des structures productives. Sur la période récente, la mobilisation de ces ressources en main-d'œuvre correspond à un besoin des entreprises, dans un contexte de fortes créations d'emplois et

ETATS-UNIS

de pénurie d'emplois qualifiés dans nombre de secteurs.

Sources :

R. Albelda, « *Improving Women's Employment in the USA* », *Industrial Relations Journal*, pp. 275-281, 1997.

Employment and Earnings, U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, séries mensuelles.

V.H. Hayghe, « *Developments in Women's Labor Force Participation* », *Monthly Labor Review*, volume 120, 9, pp. 41-46, September 1997.

B.H. Wootton, « *Gender Differences in Occupational Employment* », *Monthly Labor Review*, Volume 120, 4, pp. 15-24, April 1997